

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT**

**ET DU CADRE DE VIE**

=====

**SECRETARIAT GENERAL**

=====

**DIRECTION GENERALE DE  
L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE**

=====

**PROJET MERCURE**

**BURKINA FASO**

=====

Unité – Progrès – Justice

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'ATELIER NATIONAL DE  
SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION DU PUBLIC  
SUR LE MERCURE (Hg) AU BURKINA FASO**

Ouagadougou du 09 au 11 Novembre 2009

Du 09 au 11 Novembre 2009, s'est tenu à Ouagadougou dans la salle de Conférences de la Maison de la Femme l'Atelier National de sensibilisation, d'information et d'éducation du public sur le mercure (Hg) au Burkina Faso.

Le présent atelier avait pour objectifs :

- ✓ d'informer et sensibiliser les participants sur les effets du mercure sur la santé humaine, animale et de l'environnement ;
- ✓ de susciter l'implication des acteurs dans la lutte contre l'utilisation anarchique de ladite substance ;
- ✓ de promouvoir l'éducation du public en matière de gestion du mercure.

L'atelier a regroupé quarante cinq participants (cf. liste des participants en annexe) venant essentiellement des différents ministères, de la société civile, de plusieurs institutions et d'associations oeuvrant dans la protection de l'environnement.

## **DES TRAVAUX DE L'ATELIER**

Les activités se sont déroulées en trois séquences principales comprenant la cérémonie d'ouverture, les communications introductives en plénière et de discussions, les travaux de groupe et de restitution.

### **La cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame la Secrétaire Générale, représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie. Elle a été assistée par le représentant du Directeur Général de l'Amélioration du Cadre de Vie et de l'Expert National, représentant le Consultant international.

Deux allocutions ont ponctué la cérémonie d'ouverture à savoir le mot de bienvenue de l'Expert et du discours de Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, prononcé par Madame la Secrétaire Générale.

Dans son mot de bienvenue, l'Expert National a tout d'abord excusé l'absence du Consultant international pour raison de maladie. Ensuite, il a informé l'assistance, du démarrage en juin 2010, des Négociations intergouvernementales à Bali en Indonésie en vue de la mise en place d'un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure.

Dans la même dynamique, il a informé l'assistance de la désignation du Burkina Faso, pour abriter une session du Comité de Négociations intergouvernementales sur le mercure en **2011**.

Il a conclu son propos, en disant que ce choix est une marque de confiance de la communauté internationale à l'égard de notre pays.

Dans son discours, Madame la Secrétaire Générale a fait ressortir les effets néfastes du mercure sur la santé et l'environnement et indiqué en substance que la tenue de l'atelier participe des efforts du Ministère de l'environnement en vue d'outiller le public sur cette problématique. Elle a informé l'assistance que le Burkina Faso, grâce à ses efforts a été retenu avec quatre autres pays du monde (le Chili, le Pakistan, les Philippines et le Cambodge) pour abriter le projet pilote du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sur la gestion du mercure et les déchets en contenant.

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont poursuivis en plénière, puis en groupes, et la restitution en plénière.

### **Des communications introductives en plénière et de discussions**

Des thèmes variés et divers ont été abordés dont notamment les effets du mercure sur l'environnement et la santé, la présentation des résultats de l'inventaire du mercure au Burkina Faso, les directives techniques pour le développement de Plans d'Actions de Gestion du Mercure, une étude de cas sur la situation de l'orpaillage au Burkina Faso et les aspects juridiques de la gestion des produits chimiques.

Au total, neuf (09) communications ont été présentées pendant deux jours aux participants dont celles relevant du contexte et de mise en oeuvre du projet et les aspects techniques ont été livrées par Monsieur Désiré OUEDRAOGO, l'Expert National, représentant le Consultant International ; il s'agit des communications suivantes:

- ✓ vue d'ensemble du Projet Mercure : contexte et mise en oeuvre ;
- ✓ toxicologie du mercure et impact sur la santé humaine, animale et l'environnement ;
- ✓ produits contenant du mercure ;
- ✓ présentation des résultats de l'inventaire du mercure au Burkina ;
- ✓ procédés employés pour la récupération de l'or par les orpailleurs ;
- ✓ Situation de l'orpaillage artisanal au Burkina Faso : pratiques et perspectives;

- ✓ Le cadre juridique de la gestion des produits chimiques au Burkina Faso : forces et faiblesses;
- ✓ directives techniques pour la gestion des déchets contenant du mercure de la convention de Bâle ;
- ✓ directives pour le développement de plans d'actions de gestion des produits chimiques.

L'Expert a d'abord passé en revue dans sa première communication introductive sur les aspects importants du Projet, notamment sur la décision GC25, les questions de partenariat dans la gestion des déchets du mercure et les différentes activités programmées. Il a poursuivi en illustrant dans une seconde communication que le mercure se trouve dans un éventail de matériels divers (amalgames dentaires, baromètres et vacuomètres, interrupteurs, lampes fluorescentes, thermomètres etc.) et dans des produits chimiques, de mélanges de produits chimiques et de déchets.

Sur sa communication portant sur la toxicité du mercure, après avoir donné une brève historique de la toxicité du mercure chez l'homme, l'Expert a décrit les différents processus d'exposition au mercure et souligné qu'il est démontré scientifiquement que le mercure a des effets rénaux, cardiovasculaires (cœur et système sanguin) génotoxicité, gastro-intestinaux, hépathiques et cancérigènes. La bioaccumulation qui s'effectue par le biais de l'alimentation d'organismes, et via tout le réseau trophique est l'une des principales voies d'exposition de l'homme.

Autant de raisons qui justifient l'élaboration d'un Plan d'Action National de gestion du mercure au Burkina, et ce, à partir des résultats d'inventaire pour réduire les sources de mercure, réduire les émissions et transferts de mercure et leur impact sur la santé et l'environnement. Monsieur Désiré OUEDRAOGO a indiqué que les émissions et transferts totalisent 3 992 kg et se répartissent dans l'eau, l'air, le sol et dans les produits dans notre pays.

L'expert a également passé en revue les différents procédés de récupération de l'or (procédé électrolytique de lixiviation, procédé Minataur, distillation du mercure sous vide, l'usage de retorts, etc.). Les méthodes d'orpaillage traditionnel, malheureusement comportent d'énormes risques professionnels.

Pour conclure sur ces interventions, l'Expert a présenté les directives techniques pour la gestion des déchets contenant du mercure telles que recommandées par la Convention de Bâle. Ce qui a permis d'éclairer les participants sur les thèmes de réflexion soumis à leurs appréciations.

A la suite de cette série de communications, diverses questions et préoccupations ont été soulevées par les participants dont on peut retenir entre autres :

- ✓ pourquoi le choix du mercure parmi tant d'autres métaux lourds ou substances chimiques dangereuses?
- ✓ qu'est ce qui est entrepris pour la gestion du brûlage des pneus constaté dans la ville de Ouagadougou?
- ✓ Si co-financement du projet? quels sont les partenaires clés et la situation du projet au sein du MECV ?
- ✓ quelles sont les difficultés rencontrées à la première phase du projet?
- ✓ donner de plus amples informations sur la Convention de Bâle et son lien avec le Protocole de Kyoto ;
- ✓ faut-il alors abandonner les instruments utilitaires contenant du mercure?
- ✓ quels peuvent être les premiers gestes conseillés en cas d'intoxication aiguë par le mercure ?
- ✓ quelles alternatives éventuelles peuvent être préconisées pour l'élimination du mercure?
- ✓ le manque d'information et de sensibilisation de la population notamment les miniers;
- ✓ connaissance de la demi-vie du mercure (Hg) ;
- ✓ l'appellation de la maladie causée par le mercure ;
- ✓ l'identification des maladies professionnelles;
- ✓ la différence entre Gestion des risques et Management des risques.

L'Expert, soutenu par des participants spécialistes, a apporté des éléments de réponses appropriées aux différentes préoccupations. Il a souligné que le projet effectuera dans les jours à venir des prélèvements sur les cheveux des sujets exposés, le riz, etc. afin d'apprécier leur teneur en mercure.

L'Expert a insisté dans ses conclusions sur le fait que la circulation des déchets liés au mercure doit respecter les directives de la Convention de Bâle.

Le représentant du Ministère des Mines, des Carrières et de l'Énergie, Monsieur Patrice B. DABIRE a apporté un éclairage sur la situation de l'orpaillage au Burkina Faso. Suite aux inquiétudes relevées par les uns et les autres sur le problème de l'orpaillage dans notre pays, le communicateur a indiqué que le mercure a été introduit au Burkina Faso, sur les sites aurifères, il y a de cela une dizaine d'années et

qu'aujourd'hui, il est utilisé sur presque tous les sites aurifères. Il a conclu en soulignant que l'avenir de l'orpaillage dans sa forme actuelle est incertain du fait de son impact négatif sur l'environnement et de ce qu'il constitue un écrémage des gisements aurifères; l'orpaillage doit évoluer pour prendre des formes plus acceptables pour l'environnement et plus rentables pour tous les acteurs miniers.

Monsieur Barthélémy KERE, Directeur de l'Assainissement et de la Prévention des Pollutions et Nuisances est intervenu sur le cadre juridique de la gestion des produits chimiques au Burkina Faso en axant sa communication sur les forces et ses faiblesses. A l'issue de son intervention, il ressort que les faiblesses priment sur les forces et les préoccupations dégagées ont porté sur :

- ✓ l'existence des infrastructures adaptées pour le contrôle des produits chimiques ;
- ✓ la méconnaissance des Conventions internationales en la matière ;
- ✓ l'inexistence des normes propres à nos pays ;
- ✓ la disparité des actions des différents intervenants dans le domaine ;

Des éléments de réponses ont été également apportés à ces différentes préoccupations.

### **De la synthèse des travaux de groupe**

Deux groupes de travail ont été mis en place avec pour mandat de réfléchir et d'apporter leurs contributions aux trois thèmes suivants :

- ✓ thème 1 : Énumérer les critères de « priorisation » des actions à mener dans le cadre de l'élaboration d'un Plan d'Action National de gestion des déchets de mercure.
- ✓ thème 2 : Donner les principaux éléments d'un Plan d'Action National de gestion des déchets de mercure.
- ✓ thème 3 : Identifier les besoins en terme d'activités de sensibilisation dans le cadre de la mise en œuvre des directives techniques pour la gestion des déchets de mercure d'un secteur spécifique (société civile, miniers, dentistes, les industriels)

Les résultats des travaux de groupe ont été présentés et amendés par l'ensemble des participants en plénière et dont les synthèses sont présentées ci-dessous.

## **GROUPE 1 :**

### ***Résultats du thème 1 :***

1. ampleur : étendue touchée (localité),
2. gravité : intensité des dégâts,
3. pertinence : convaincant (bailleurs et acteurs),
4. impacts (conséquences) / Incidences : court, moyen et long terme,
5. durée : répercussions sur les ressources humaines, économiques (finance et matériel, les cibles).

### ***Résultats du thème 2 :***

1. analyse situationnelle,
2. identifications des problèmes,
3. priorisation des problèmes,
4. fixation des objectifs (objectifs généraux et spécifiques),
5. stratégies,
6. budgétisation,
7. planification ou planning opérationnel (avec des indicateurs objectivement vérifiables),
8. suivi – évaluation.

### ***Résultats du thème 3***

La sensibilisation renferme les volets information, la formation et l'éducation.

Tenir compte des émetteurs, les canaux et les récepteurs ou cibles.

A cet effet on a :

- ✓ les microprogrammes à la radio;
- ✓ les messages télévisuels;
- ✓ les insertions dans les journaux;
- ✓ les affichages sur les panneaux;
- ✓ les émissions radios télévisées;
- ✓ les films documentaires;
- ✓ les dépliants;
- ✓ les gadgets;

- ✓ les animations : théâtres, fora, musiques, causeries débats, conférences, ateliers, séminaires, *etc.*;
- ✓ les jeux radiophoniques;
- ✓ les journées scientifiques;
- ✓ La formation continue.

## **GROUPE 2**

### ***Résultats des thèmes 1& 2***

Les thèmes un et deux se recourent. Les actions ci-dessous sont classées en fonction de leur caractère prioritaire et répondent aux principaux éléments d'un Plan d'Action National de gestion des déchets de mercure.

Les actions sont :

1. cadre juridique,
2. inventaire,
3. résultats de recherche,
4. objectifs (objectif général, objectifs spécifiques),
5. résultats attendus par activité,
6. budget (chiffrer les activités, coût du matériel, les ressources humaines, les moyens techniques),
7. cadre logique,
8. planning des activités,
9. suivi – évaluation.

### ***Résultats du thème 3***

Les besoins en terme d'activités de sensibilisation dans le cadre de la mise en œuvre des directives techniques pour la gestion des déchets de mercure des secteurs suivants :

- ✓ **société civile** :
  - formations,
  - supports didactiques (en langues nationales)
  - textes juridiques,
  - moyens techniques et financiers,
  - médias .
  -

✓ **miniers :**

- formations,
- technologies appropriées et faciles d'accès,
- équipements de protection individuelle,
- synergie d'action,
- comité de contrôle et de suivi – évaluation.

Les besoins sont transversaux. Ainsi, les besoins déjà cités sont aussi valables pour les dentistes et les industriels.

**Suggestions à l'endroit de la coordination du projet**

- ✓ Harmoniser toutes les présentations en version française ;
- ✓ Impliquer le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi pour les prochaines rencontres.

**Résumé de la sortie sur le site d'orpaillage de Bouda**

Une visite guidée du site d'orpaillage de Bouda(situé à 100 Kms de Ouagadougou) dans la province du Passoré (Yako) a sanctionné la journée du 11 novembre 2009.

La visite guidée sous la supervision de Monsieur Patrice B. DABIRE du Ministère des Mines, des Carrières et de l'Énergie a permis à l'équipe de constater de visu les conditions précaires dans lesquelles travaillent artisanalement les orpailleurs.

En effet sur le site de Bouda, les gisements sont creusés suivant le filon et pouvant aller jusqu'à 20 mètres voir 80 mètres de profondeur. Les gisements sont reliés entre eux par des canalisations creusées par les orpailleurs afin de permettre la circulation de l'air. La descente dans les gisements se fait sans précaution.

L'équipe a également visité le comptoir. A ce niveau on constate que ce sont les femmes qui sont chargées de pilonner et laver les granites pour extraire l'or. Elles sont exposées à la silicose ainsi que leurs enfants couchés à même le sol. Pour une tonne de granite à travailler, on se retrouve avec 10 à 20 g d'or. Le comptoir est également le lieu où l'or est vendu (1 kg d'or à 12500 FCFA le gramme).

Il faut souligner que le mercure et le cyanure ne sont plus utilisés sur le site de Bouda. Les mineurs utilisent plutôt le feu pour chauffer le mélange et ensuite l'aimant pour récupérer l'or.

De manière générale, les visiteurs sont unanimes que le site de Bouda est un site d'orpillage artisanal où l'environnement et la santé des travailleurs sont menacés.

### **Conclusion**

A la fin des travaux, l'Expert a remercié, au nom de Madame la Secrétaire Générale les participants pour leur disponibilité et leurs contributions diverses à la réussite et à l'atteinte des objectifs de l'atelier.

Il a par ailleurs informé les participants, qu'une équipe du Projet effectuera dans les jours prochains des sorties en vue d'effectuer des prélèvements d'échantillons et inviter chaque acteur à s'impliquer davantage et poursuivre le processus de sensibilisation, d'information et d'éducation du public.

**Fait à Ouagadougou le 11 novembre 2009**

**Rapporteurs**

Clarisse BAMBARA

**Président de Séance**

Bruno R. SALO

Somyouda OUEDRAOGO

**LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER NATIONAL DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET D'EDUCATION  
DU PUBLIC SUR LE MERCURE (Hg) AU BURKINA FASO**  
Ouagadougou les 09, 10 et 11 Novembre 2009

N°	NOMS & PRENOMS	STRUCTURES	TEL. / EMAILS
1	NIKIEMA Faissale	Ligue des Consommateurs du Burkina	70 09 11 37 niekiemafaissale@yahoo.fr
2	NITIEMA Boukary	Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication	70 72 44 31 nitarry2000@yahoo.fr
3	BAZIE Bassolma	CGT-B	70 33 64 41 bassolma@yahoo.fr
4	YANOOGO Noaga Florence	MAHRH/ DGRE	71 14 57 25 noagaflorence@yahoo.fr
5	GANOU Tiebile	Ministère de la Défense	70 00 28 76 ganoun10@yahoo.fr
6	SAWADOGO R Dominique	Ministère des Ressources Animales	70 74 44 23 rassablaga@yahoo.fr
7	OUEDRAOGO Salmata	DEP/MECV	70 26 12 68 salmataouedrago@ymail.com
8	OUEDRAOGO Arthur	DSP / Ministère de la Sécurité	70 7553 35
9	OUEDRAOGO Ibrahim Dede	Clinique dentaire KINDY	70 25 87 11 oibrahimdede@yahoo.fr
10	BAMBARA Clarisse	COTECNA	70 28 28 72 clarisse.bambara@cotecna.bf
11	NAKOULMA Firmin	STPNDS / Ministère de la Santé	70 16 71 97 nakoulmaf@yahoo.fr
12	TRAORE Sourabié Mamadou	Ordre des Pharmaciens, CHR Koudougou	70 02 72 94 sourabie_mt@yahoo.fr
13	TAITA Martin Kisito	CAMEG	70 23 91 92 ktahita@yahoo.fr
14	OUEDRAOGO Boukary	DGDI/ MCPEA	76 44 53 27

			ouedraogobouka@yahoo.fr
15	BABIRE B Patrice	DGMGC/MIG	70 25 48 10 dabpatrice@yahoo.fr
16	SANFO Lassané	ADRB/Bam	70 25 27 98 ong.adrb@yahoo.fr
17	YONABA Zackarie	GPI / section Bobo	76 23 43 19
18	KOAMA Arzouma	DGACV/MECV	70 28 01 81
19	TIEDREBEOGO Harouna	ARSN/MECV	75 38 85 01 Rivalus2001@yahoo.fr
20	SAVADOGO Dramane Cheik	BUNED/MECV	70 58 16 45 Cheicke2000@yahoo.fr
21	TOUGMA Jean Gabriel	DSSE/INSD	70 44 35 81 tougmajg@yahoo.fr
22	HIEN M Ismaël	DGD/LDR	70 64 81 82 hmokis@yahoo.fr
23	SERE Lossin	DAJC/MECV	70 49 72 54 serenissol@yahoo.fr
24	BALIMA Vincent	CNSS/DPNSS	70 03 47 44
25	OUEDRAOGO Issa	DRECV/Centre	70 73 05 78
26	TRAORE Siguina	DGPV/DVRD	70 76 14 78 siguintra@yahoo.fr
27	KABORE Alidou	ONEA	70 74 75 11 kabore_alidou@yahoo.fr
28	SABO Souleymane	Direction de la Propreté Commune de Ouaga	78 87 65 75 /sabosouley2000@yahoo.fr
29	YAMEOGO Joseph	MATD	70 28 28 56 yameogo-joseph@yahoo.fr
30	SOME B Alex Lionel	DGEF	50 36 30 21 alexlionelsome@yahoo.fr

31	OUEDRAOGO Antoine	GPI	70 25 39 04 Oueder_b@yahoo.fr
32	YAMEOGO K Ismaël	MEBA	70 19 15 26 yamenabi@yahoo.fr
33	TRAORE Salimata	LNSP	50 37 3232 salimatatra@hotmail.com
34	TRAORE Sy Ali	Consultant informatique	70 1173 90 djtsapro@gmail.com
35	TOU Zackaria	Consultant informatique	76 50 62 21 touzack@yahoo.fr
36	KIENDREBEOGO / ZABRE Honorine	Projet mercure	70 47 27 83 honopro@yahoo.fr
37	FOFANA Ardjita	Projet mercure	70 44 85 66 ardjitafofana@yahoo.fr
38	SANGARE Hawa	DAPN	70 05 36 74 simrania@yahoo.fr
39	SAWADOGO Félixia	DRECV/Centre	70 03 56 16 felixiasawadogo@yahoo.fr
40	KABORE Marguerite	PNLP	70 76 28 33 maguy_kabore@yahoo.fr
41	SALO R Bruno	Convention de Rotherham	salobruno@yahoo.fr
42	SAWADOGO Albert	ITS	70 25 39 28 csambou@yahoo.fr
43	OUEDRAOGO Désiré	Projet Mercure / Coordonnateur	70 24 10 35 / 78 85 92 92 desireouedraogo@yahoo.fr
44	OUEDRAOGO Somyouda	Projet Mercure	70 33 62 63 koumoued@live.fr
45	ZONGO Frédéric	UO/CEPAPE	70 54 02 73 gulb.zongo@yahoo.fr